

SAISON
PRINTEMPS – ÉTÉ 2008
POLO CLUB DE LA MOINERIE



Sommaire	page
Lettre d'introduction	3
Programme I "Polo de Campo"	4
Programme II "Polo de Campo"	5
Programme III "Open La Moinerie" & "Coupe d'OR Château La Cardonne"	6
Hébergements	7
Note explicative des démarches.....	8
Notes	9



Paris, le 22 Février 2008

Chers Amis,

Comme pour la saison 2007, Le Polo Club de La Moinerie maintient cette année son partenariat avec le Polo de Paris et Sainte Mesme, concernant les tournois régies par le Polo de Paris. En y associant Le Polo Club de Morsang, ces quatre sites contribuent à dynamiser le Polo à l'Ouest de Paris.

Parallèlement à ce partenariat, Le Polo Club de La Moinerie ouvrira ses portes en 2008 aux joueurs souhaitant disputer des pratiques de qualité en semaine pour se préparer pour les matches des week-ends et également le week-end pour ceux non-inscrits dans un tournoi.

Nous sommes heureux de vous remettre le programme du Polo Club de La Moinerie pour la saison Printemps / Eté 2008.

Du 24 Avril au 14 Juillet 2008, nous vous accueillerons sur nos 3 terrains d'exception pour disputer des pratiques de qualité de tous niveaux ainsi que l'Open de la Moinerie (8 à 10 goals).

Vous trouverez ci-joint notre programme accompagné de fiches d'inscription ainsi que des conditions d'hébergement pour vos chevaux.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions et vous donne rendez-vous très prochainement sur les terrains du Polo Club de La Moinerie.

Cordialement

Gaëtan CHARLOUX
Tél. : 33 (0) 1 42 21 11 80
Portable : 33 (0) 6 23 36 33 58
Fax 33 (0) 1 42 21 11 85
Email : gcharloux@domaines-cgr.com



Programme I : « Polo de Campo »

⇒ **Du 24 Avril au 29 Mai 2008**

Practices en équipe constituée :

NIVEAU

✓ 6/8 goals en 4 périodes, le Jeudi et le week-end.

GREEN FEE

✓ 400 €/ équipe/ practice pour les équipes inscrites sur toute la période du Programme I.

✓ 600 €/ équipe / practice pour les équipes non-inscrites sur toute la période du Programme I.



Programme II : « Polo de Campo »

⇒ **Du 5 Juin au 26 Juin 2008**

NIVEAU

- ✓ 6/8 goals en 4 périodes, le Jeudi et le week-end.

GREEN FEE

- ✓ 400 €/ équipe/ practice pour les équipes inscrites sur toute la période du Programme II.
- ✓ 600 €/ équipe/ practice pour les équipes non-inscrites sur toute la période du Programme II.



Programme III « OPEN LA MOINERIE » & « Coupe d'Or Château LA CARDONNE »

⇒ Du 3 Juillet au 14 Juillet 2008

NIVEAU

✓ 8/10 goals, 4 périodes. Les deux Finales Open et Coupe d'Or en 5 périodes
Joueur avec handicap négatif admis avec handicap.

Les matches se disputeront en tenant compte du handicap des équipes afin de mener une double comptabilité Open et Handicap. Au terme des matches de qualification, les deux meilleures équipes sortantes en Open disputeront la finale de l'Open de La Moinerie. Les deux meilleures équipes sortantes au Handicap, non qualifiées pour l'Open, disputeront la Coupe d'Or Château LA CARDONNE .

GREEN FEE

✓ 4 000,00 €

- Les Green-Fees incluent l'assistance médicale pour le tournoi seulement. Ils n'incluent pas l'arbitrage.
- Seuls les matches de l'Open de La Moinerie seront arbitrés par un arbitre professionnel dont le coût sera à partager entre les équipes inscrites.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler un practice ou un match dans le cas où les terrains lui sembleraient impraticables. Un jour de remplacement sera alors proposé dans la ou les semaines suivantes.
- Les terrains N° 1, 2 et 3 sont destinés uniquement aux matches et practices.
- Le terrain de stick-in-ball situés près des écuries est accessible aux résidents.



HEBERGEMENTS

⇒ Piste d'entraînement

La piste d'entraînement sera mise à la disposition des équipes basées à La Moinerie

Hébergement des chevaux à La Moinerie

✓ 300,00 € par cheval par mois, en box, avec copeaux et nourriture (inclus 7 ballots de copeaux, avoine et foin uniquement)

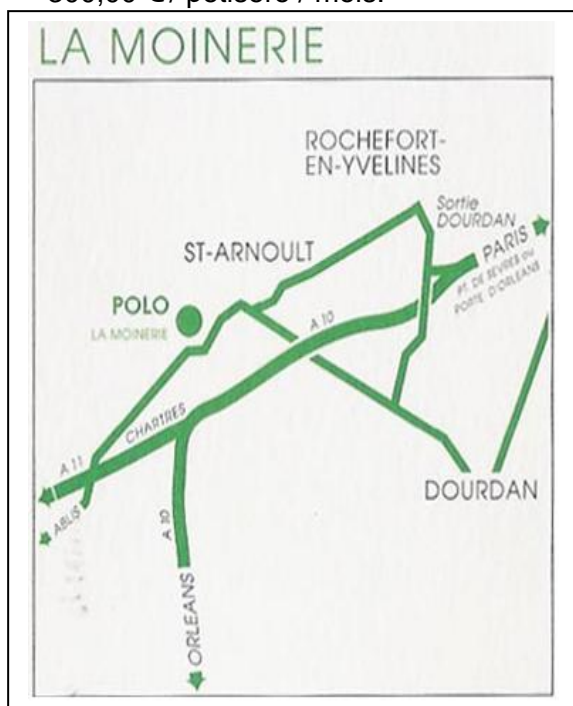
Supplément de nourriture spéciale (luzerne, etc...), sur commande : paiement à part.

Hébergement des lads

Possible mais limité.

LOGEMENT

✓ 300,00 € / petisero / mois.



Nous tenons à préciser que les logements de lads, bien qu'améliorés pour la saison 2008, resteront sommaires. Pour un confort supérieur ou pour des disponibilités supplémentaires des solutions extérieures proches du club, pourront vous être proposées.

DERBY POLO
La Moinerie
78730 St Arnoult

Contact pour Hébergement des chevaux et lads sur le site :

Marc Antoine +33 (0) 6 80 64 26 24



NOTE EXPLICATIVE DES DEMARCHES 2008

ATTENTION !

Il est impératif de porter un casque, en toutes circonstances, dès que l'on est à cheval !!!

La licence de la Fédération Française de Polo

Obligatoire pour jouer dans les tournois du programme officiel ou les practices, elle comporte également un complément d'assurance.

Les formulaires sont à votre disposition sur le site de la FFP : <http://www.francepolo.com>

Identité des chevaux

Le service SIRE des Haras Nationaux exige que les chevaux soient tous identifiés. Chaque cheval a donc besoin de son carnet.

Assurance Responsabilités Civile pour les chevaux

Elle est obligatoire pour tous les propriétaires de chevaux en pension à La Moinerie.

Règles du jeu de Polo

Les tournois à La Moinerie sont joués sous l'égide et selon les règles de La Fédération Française de Polo. Un exemplaire de ces règles est disponible sur le site de la FFP : <http://www.francepolo.com>



REGLEMENT INTERIEUR

Articles:

- 1) Seuls Les joueurs, dont les chevaux sont basés à La Moinerie, ont accès au terrain de stick-in-ball et à la piste d'entraînement situés aux abords des écuries. Aucun match ou practice ne peut être effectué sur le terrain de stick-in-ball.
- 2) L'accès au terrain de stick-in- ball et aux terrains des matches de polo est réservé uniquement aux joueurs de Polo disposant d'une carte de handicap à jour de la Fédération Française de Polo.
- 3) Les petiseros n'ont pas accès au terrain de stick-in-ball..
- 4) Le terrain de stick-in-ball ne peut-être utilisé les jours de pluie. Dans tous les cas, les joueurs souhaitant accéder à ce terrain sont tenus d'en informer au préalable Marc Antoine au 06 80 64 26 24, qui est le seul habilité à autoriser l'accès.
- 5) Le club donne accès à un terrain de stick-in-ball gratuitement. Ce terrain est tondu sommairement mais n'est pas arrosé. Des balles de polo sont mises à la disposition des joueurs aux abords du terrain de stick-in-ball en début de saison. Dans un esprit de cordialité et de respect, les joueurs sont invités à laisser les balles sur le terrain et à récupérer celles qu'ils enverraient dans les prés et/ou buissons aux alentours.
- 6) Le Port du casque est obligatoire pour tout cavalier à cheval circulant à l'intérieur du Polo Club de La Moinerie.
- 7) Les boxes vides et logements de petiseros loués par l'organisation aux joueurs sont en bonne état et propres. Les joueurs sont invités à restituer ces équipements comme ils les ont trouvés en arrivant. Dans le cas contraire, l'organisation se verra obligée de facturer le nettoyage ou les réparations nécessaires.
- 8) L'Assurance Responsabilité Civile pour les chevaux est obligatoire pour tous les propriétaires de chevaux en pension à La Moinerie.
- 9) L'organisation du Club ne pourra être tenue responsable pour tout accident survenu sur le site de La Moinerie aux chevaux, joueurs et cavaliers.
- 10) En cas de non respect des articles ci-dessus exposés, Le Polo Club de La Moinerie est libre d'interdire l'accès au terrain de stick-in-ball ou d'exclure définitivement un joueur du club.